



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27 / 02 / 2025

Dossier complet le : 07 / 04 / 2025

N° d'enregistrement : 2025-8664

1 Intitulé du projet

Requalification des espaces publics de la cité minière Darcy sur la commune d'Hénin Beaumont dans le cadre du programme d'engagement pour le Renouveau du Bassin Minier Cité Darcy – HÉNIN BEAUMONT (62)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SPL de l'Artois

Personnes morales de droit privé

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

9 1 3 8 4 6 2 3 4 0 0 0 1 5

SA à conseil d'administration

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Boudry

Valentine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6a) 39	Pas de constructions de voirie mais requalification des voiries de la cité Darcy Construction piste cyclable de 1.3 km Travaux en domaine public : 6.15ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La requalification de la cité Darcy (travaux de voirie et réseaux en domaine public) se situe sur la commune de Hénin-Beaumont, plus précisément en limite communale Ouest avec les communes de Billy-Montigny et de Montigny-en-Gohelle. Le périmètre d'intervention globale est de 28 ha cependant les travaux sont réalisés uniquement en domaine public soit sur une surface de 6,15 ha.

Ces travaux comprennent les éléments suivants :

- La reprise des voiries
- Les réseaux aériens à enfouir
- La réalisation d'espaces paysagers en voirie
- La perméabilisation des sols à travers une gestion des eaux pluviales en infiltration
- La requalification complète du square Occre
- La lecture des parcours résidentiels et la création bd des Frères Delrue d'une piste cyclable de 3m de large

Le projet a été a été présenté en phase diagnostic, esquisse et avant-projet à l'ABF et à la Mission Bassin Minier. Le projet présenté tient compte des éléments construits au regard de ces échanges.

4.2 Objectifs du projet

Requalification de la cité de Darcy :

- La définition des enjeux à l'échelle globale de la cité qui comporte près de 499 logements
- L'amélioration de l'image de la cité au sein de la commune
- Le désenclavement de la cité et son insertion dans la trame urbaine
- La définition des modes d'animation, de réinsertion et de réappropriation de la cité par ses habitants
- L'amélioration de la desserte du collège

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé en plusieurs phases et prévoit :

- la Gestion différenciée des eaux pluviales du domaine public avec reprise également des eaux pluviales des parcelles Maisons et Cités après déconnexion des Eaux usées et eaux pluviales en privatif par le bailleur
- la mise en œuvre d'un nouveau réseau d'assainissement eaux usées en PRV
- la rénovation de certains tronçons du réseau unitaire d'assainissement
- enfouissement des réseaux
- renouvellement de la majeure partie du réseau d'eau potable du périmètre opérationnel
- réfection voiries
- Suppression du giratoire à l'intersection du bd des Frères Delrue et de la rue Charles Demuynck (au nord est du secteur ouest - cf: annexe 3) au profit d'une nouvelle placette. Idem pour le giratoire à l'intersection du bd des Frères Herbaut, de la rue André Bilde et de la rue Jean Macé (secteur centre - cf: annexe 3)
- réaménagement du square Occre en préservant les espaces boisés classés (EBC).
- réfections provisoires en chaussée et en trottoir afin de permettre aux usagers de réutiliser les voiries entre les 2 interventions. Elles seront réalisées en enrobé à froid, bicouche ou autre.
- Une piste cyclable sera créée sur tout le linéaire du bd des Frères Delrue (piste cyclable : 1.3 km et 3m de large)
- Création de liaisons douces, de trottoirs, de plantations
- Déplacement de deux arrêts de bus
- Réorganisation des stationnements et sens de circulation

La désimperméabilisation du projet est estimée à 8496m² (3751,80 m² secteur ouest, 1495m² secteur centre et 3249.20m² secteur est)

Démarrage des travaux : septembre 2025 (cf annexe 8 - chapitre 2 - découpage par phases)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet va transformer le cadre de vie des habitants.

Son objectif est double: esthétique et mise en conformité des réseaux.

Aucune voirie n'est créée, une piste cyclable est créé et deux giratoires sont supprimés.

Le projet a pour objectif la sécurisation des usages et la mise en place de déplacements doux.

Le déplacement des 2 arrêts de bus permettront un meilleur usage.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un dossier au titre de la Loi sur l'Eau dont le dépôt pour instruction est prévu durant le 1er-2ème trimestre 2025 et a fait l'objet d'une réunion de cadrage et échange sur son contenu détaillé avec la DDTM fin 2024.

Le projet fera l'objet d'une demande de défrichement sur le secteur du bd des Frères Delrue, dont le dépôt pour instruction est prévu durant le 1er trimestre 2025. Une demande pour l'atteinte aux allées et alignements d'arbres sera également déposée durant le 1er semestre 2025.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface travaux en domaine public concernée par le projet de requalification : Construction piste cyclable : Désimperméabilisation prévue : Arbres plantés:	6.15 ha 1.3 km 8496 m ² 214 (48 unités arbre tiges et 166 unités de Cépées)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Bds des Frères Herbaut et Frères Delarue

Lieu-dit : _____

Localité : HENIN BEAUMONT

Code postal : 6 2 1 1 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 5 0 ° 2 4 ' 3 6 " 3 Lat. : 0 2 ° 5 6 ' 0 4 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) d'Henin Beaumont approuvé le 4 février 2022: zone UD (zone urbaine/cité minière) et 2 petites zones N (zones naturelles et forestières) et 1 zone NV (parcs, espaces verts)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Projet concerne uniquement de la requalification de voiries en domaine public

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est limitrophe (à 0.1km environ) à deux ZNIEFF de type 1: - Les terrils 85 et 89 d'Henin-Beaumont au Nord - Les terrils 84 et 205 d'Henin-Beaumont au Sud - Le terri 104 - 10 sud de Courrières (310030117) à 2km à l'Ouest - Les terrils n° 87 et 92 de Dourges et d'Henin-Beaumont à 2km au Nord-Est du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional le plus proche se trouve à 10 km à l'est du site d'étude, il s'agit du PNR Scarpe-Escaut FR8000037.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du Pas Calais: Hénin Beaumont est concernée via la ligne ferroviaire Lens Ostricourt, LGV Gonesse-frontière belge, l'A1 et l'A21 L'infrastructure la plus proche se situe à 400 m au nord, il s'agit de la voie ferrée Lens Ostricourt
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Henin Beaumont s'inscrit dans le périmètre du bassin minier du pas de calais
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas en zone à dominante humide du SDAGE Artois Picardie. Il a fait l'objet d'une délimitation de ZH sur les zones perméables comme les petites placettes (reste du site en très grande partie imperméabilisée avec la voirie). Les zones perméables de l'espace public ont fait l'objet d'une caractérisation de zone humide sur critères pédologiques et botaniques. L'étude a conclu l'absence de ZH en raison de l'origine anthropique des sols. (annexe 10)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Terril 205 situé à moins de 20m au sud de la cité Darcy, et donc de la zone d'étude, est identifié comme site pollué ou potentiellement pollué et ancien site industriel ou activité de service.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe hors d'aire d'alimentation de captage en eau potable
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000 les plus proches se situent à : - 12 km environ au NE du projet, il s'agit de la ZPS "Cinq Tailles" - 5 et 11 km environ du projet, il s'agit de la ZSC "« Pelouses métallicoles de la Plaine de la Scarpe »" - 13.5 km Directive Habitats , il s'agit de la ZSC " Bois des Flines-les-Raches et système alluvial du courant des Vanneaux
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La cité Darcy est limitrophe au site classé des terrils du bassin minier (62SC38)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de l'infiltration des eaux pluviales sur les espaces publics, ce qui génère des impacts positifs sur les masses d'eau.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certains matériaux seront évacués et toutes les chaussées, trottoirs et voies mixtes seront refaits à neuf avec l'apport de nouveaux matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de permettre la déconnection des eaux pluviales et des eaux usées, il est prévu la mise en œuvre d'un nouveau réseau d'eaux usées sur l'ensemble du périmètre d'étude. Le réseau unitaire existant sera supprimé cf annexe 8 chapitre 7
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe dans un environnement déjà imperméabilisé. Le projet permet également la préservation des arbres existants ainsi que la diversification des habitats, de la végétation. Il offre une augmentation de l'offre d'habitat de nidification et des ressources. Une étude sur les 4 saisons a été réalisée et est prise en compte dans le projet. (annexe 10)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un environnement déjà imperméabilisé
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prend pas place dans un secteur de présence de canalisations de transport de matières dangereuses. Le risque minier est recensé uniquement sur les terrils au sud (terrils 10 et 125) La cité Darcy est donc limitrophe à un secteur soumis à des aléas miniers au titre de l'article R. 111-2 du Code de l'Urbanisme et Cavités ou carrières souterraines (au nord de la rue R Rollot)
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Niveau de sismicité : faible Retrait-gonflement des argiles : faible Risque mouvements de terrain (ouvrage civil) Risque minier recensement uniquement sur le site du terril
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en secteur de sites et sols pollués (les plus proches sont au niveau des terrils 10 et 125)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'a pas à vocation à augmenter le trafic du secteur. Cependant, une augmentation temporaire du trafic est possible en phase travaux. Après la phase travaux, le projet engendre une modification des sens de circulation, la sécurisation des déplacements piétons, des arrêts de bus et permet une facilité d'usage.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone de classement sonore de voie bruyante (L'infrastructure bruyante la plus proche est la voie ferré au nord classée catégorie 3)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier pourra être à l'origine de vibration
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Émissions lumineuses moindres après la réalisation des travaux grâce à du nouveau matériel.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'éclairage public aérien sera enfoui. De nouveaux mâts et crosses permettant de réemployer les luminaires existants seront mis en place avec une nouvelle étude photométrique.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement des effluents eaux usées domestiques mais identiques à la situation actuelle.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits en phase chantier seront gérés dans des centres spécialisés et dédiés en fonction des types de déchets
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend en compte l'intérêt patrimonial de la cité et de l'association de l'abf et mbm, assurant l'absence d'impacts sur le bâti, le patrimoine et le paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par la requalification de l'ensemble des espaces publics en faveur de la qualité de vie, du confort et de la sécurisation pour les usagers et l'ensemble des pratiques, le projet engendre des modifications positives.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet tient compte de l'étude faune flore et ne présente pas d'impact sur l'environnement.
L'étude zone humide n'a pas mis en évidence de présence de zone humide.
Les composantes du dossier Loi sur l'eau ont d'ores et déjà été travaillées avec la DDTM.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures écologiques sont présentées dans l'annexe 10 (étude faune flore) et rappelées dans l'annexe 8

Les eaux pluviales seront infiltrées. La gestion différenciée des eaux pluviales a été menée et prise en compte dans le parti d'aménagement pour permettre de gérer les eaux pluviales en surface. Le projet fait l'objet d'un dossier loi sur l'eau cf annexes 8 et 9

L'actuel giratoire situé bd des Frères Delrue sera désimpermeabilisé pour être transformé en placette.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet repose sur des zones déjà urbanisées. Les aménagements envisagés visent à améliorer la qualité de vie tout en réduisant l'imperméabilisation et en valorisant le patrimoine local.

Ce programme intégrera des circulations douces, une meilleure gestion des eaux pluviales et des espaces verts tout en prenant en compte les contraintes techniques et environnementales.

Cf. annexe 8 auto-évaluation

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Auto-évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9: Notice avant projet - avril 2024	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10 : Diagnostic faune flore dont étude zone humide	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 11 : Etude geotech	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 12: Étude historique documentaire mémorielle et de vulnérabilité des lieux	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BOUDRY

Prénom Valentine

Qualité du signataire Directrice des Opérations

A Lievin

Fait le 27/02/2025

Valentine BOUDRY
Directrice des opérations

Signature du (des) demandeur(s)

SPL DE L'ARTOIS
CS 60149 - 62803 LIEVIN Cedex
APE 7111Z - RCS ARRAS 22B00940
SIREN 913 846 234
Tél. 03.21.44.85.00

